

**Solidarité
Laique**

Eduquer aujourd'hui, plus libres demain



Sous le haut patronage
de la Ministre de l'Éducation nationale



**La Rentrée
Solidaire**

UN CAHIER, UN CRAYON

avec les enfants
du Mali

www.uncahier-uncrayon.org

du 31 août au
18 décembre
2015



**Mali :
Quelques
repères ...**

Situation géographique et pays limitrophes

Situé en Afrique de l'Ouest, ses pays limitrophes sont : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, et le Sénégal; le Mali n'a pas d'ouverture sur la mer.

Climat

Au nord du pays, le climat est désertique, la zone appartient au Sahara méridional, la durée de la saison sèche est plus importante et les précipitations moins abondantes qu'au sud, qui est de climat tropical (alternance entre saisons sèches et saisons humides).



Fleuves



Le Mali est traversé par deux fleuves

Le fleuve Niger et le fleuve Sénégal

Superficie

- 1 241 231 km², soit deux fois et demi la France

Capitale

- Bamako

Population

- 16 259 000 d'habitants (en 2015)

Drapeau



*Vert : espérance
Jaune : Or
Rouge : sang des martyrs*

Le territoire malien

Le territoire malien est divisé en huit régions et un district. Les plus grandes se trouvent au nord et représentent les deux tiers de la superficie du pays. Il s'agit de Gao, Kidal et Tombouctou. Au sud, on retrouve les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Segou, Sikasso et Bamako.

Le relief du Mali est peu accidenté. On retrouve quelques plateaux, notamment le plateau Mandingues, la falaise de Bandiagara ou le mont Hombori. Une grande partie de son territoire au nord est désertique ou semi-désertique (Tombouctou, Kidal et Gao)



Dans la région de Tombouctou

Population

Depuis de nombreuses années, le Mali est marqué par un fort dynamisme démographique: le taux de natalité est de 49,99‰, c'est-à-dire un des plus élevés d'Afrique (à titre de comparaison, le taux de natalité en France est de 12,57‰).

Au cours des derniers siècles, le Mali a accueilli des populations venues de l'ouest africain.

Aujourd'hui, une trentaine d'ethnies cohabitent sur le territoire malien, dont les Mandingue (ethnie majoritaire), les Peuls, les Sénoufos, les Soninkés, les Dogons, les Songhaïs, les Malinkés, les Dioulas, les Bwabas, les Touaregs, et les Berbères. Cette diversité ethnique se traduit par une forte diversité linguistique, 13 langues nationales sont reconnues. Le bambara, qui est utilisé dans plusieurs régions, est considéré comme la « langue véhiculaire » et le français bénéficie du statut de langue officielle (langue administrative pour l'éducation).



Une mère et son petit garçon

Religion



La mosquée Djenné à Mopti

La religion majoritaire au Mali est l'islam, religion de 90% de la population malienne, 9% de la population est animiste et le christianisme touche 1% de la population malienne.

Le territoire malien

Economie

Le Mali est troisième producteur d'or d'Afrique, mais l'économie du pays s'est surtout axée sur l'agriculture et l'élevage. La majorité du territoire malien est en zone désertique, l'activité économique et agricole se concentre donc le long du fleuve Niger.

Or, cette économie agricole souffre de l'enclavement du pays, d'une conjoncture internationale peu favorable (concurrence trop forte des pays étrangers), et de contraintes liées à son milieu naturel (mauvaise maîtrise de l'eau).

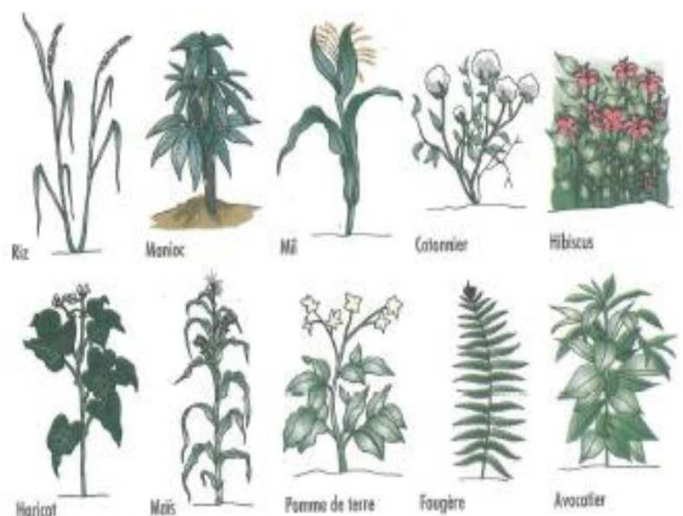
Depuis la période coloniale, la culture du riz et de l'arachide s'est fortement développée, à côté des cultures traditionnelles que sont le mil et le sorgho (féculents très utilisés en Afrique, ils sont la base de l'alimentation).

Les échanges transfrontaliers sont très importants aujourd'hui, le Mali est le deuxième producteur africain de coton (après l'Égypte) et sa production est essentiellement vouée à l'exportation.

De plus, à partir des années 2000, l'exploitation du gisement d'or a diversifié les activités, pendant que le secteur industriel traditionnellement peu développé a prévu de se doter à court terme d'unités de transformation et de valorisation du coton. Comme la plupart des Etats africains, le Mali connaît un fort endettement extérieur : pendant la période socialiste de Modibo Keïta, les principaux créanciers du pays étaient l'URSS et la Chine. Aujourd'hui, le pays dépend de l'aide internationale et de l'argent envoyé par ses ressortissants étrangers.



Le port de Mopti



Histoire

Le Mali a connu, au sein de son territoire, une succession d'empires : l'empire du Ghana, l'empire du Mali (à partir du 13ème siècle), l'empire Songhaï (qui s'affirme au 15ème siècle), le royaume bambara de Ségou, et l'empire peul de Macina. Pendant la période de l'empire du Mali, l'islamisation progresse dans le milieu urbain, ce qui se traduit par un changement dans les pratiques sociales de l'époque, mais surtout par la restriction de la place des femmes dans la société.

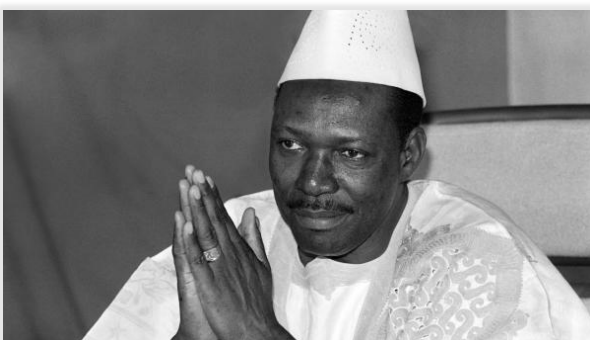
En 1883, la France a bénéficié d'une certaine division au sein du territoire malien pour imposer la loi coloniale. Cette conquête va alors s'effectuer à partir de l'ouest, sous l'impulsion du général Faidherbe (gouverneur du Sénégal à cette même époque), et de Joseph Gallieni (futur maréchal de France). La colonie française, qui deviendra l'actuel Mali, est alors appelée le « Soudan français » et son chef lieu est Bamako.

A partir de 1950, des revendications nationalistes vont prendre forme, et Modibo Keita en sera le porte-parole en prônant un socialisme humaniste à l'africaine.



Modibo KEITA (président de 1960 à 1968)

Le 22 septembre 1960 (deux mois après l'accession à l'indépendance du pays par voie de négociations entre le gouvernement français et les représentants maliens, dont Modibo Keita), le Soudan français devient la République du Mali et M. Keita est élu à la présidence. L'USRDA (parti d'influence socialiste de Keita) domine largement la vie politique malienne, et devient de fait le parti unique, mais il se heurte à une forte résistance des riches commerçants maliens.



Moussa TRAORE (président de 1968 à 1991)

Le 19 décembre 1968, Keita est renversé par un groupe de jeunes officiers, dirigés par le lieutenant Moussa Traoré, Keita est emprisonné et meurt en 1977. Le nouveau régime suspend la constitution et interdit les partis, le pouvoir est exercé par le comité militaire pour la libération nationale, que préside M. Traoré.

A partir de 1990, la contestation du régime se fait de plus en plus forte, ce qui se traduit de la part du gouvernement en place par une forte répression qui entraîne une centaine de morts.

Histoire

Le 26 mars **1991**, avec l'arrestation de Traoré, Amadou Toumani TOURE (colonel de l'armée malienne) restitue le pouvoir aux civils. Le nouveau gouvernement mis en place est composé de représentants des mouvements ayant mené la lutte contre la dictature. La création d'un nouveau régime commence par la mise en place élections législatives en **1992** par Alpha Oumar Konaré, président de l'Adéma (alliance pour la démocratie au Mali).

Depuis, le régime malien est décrit comme étant une vraie démocratie avec un civisme dynamique et un fort tissu associatif. Pour signe de cet ancrage démocratique, en 2006 le premier Forum social mondial organisé en Afrique s'est déroulé à Bamako.

En **2011**, tout bascule, le Mali doit faire face à un problème qui perdure depuis des décennies : la rébellion Touareg. La chute du colonel Kadhafi en Libye entraîne une certaine confusion dans la sous-région. Des nombreux rebelles Touareg-maliens installés en Libye rentrent au Mali lourdement armés et revendiquent l'autonomie d'une grande partie du territoire nord-malien (Tombouctou, Gao et Kidal).



Alpha Oumar KONARE
(président de 1992 à 2002)



Amadou Toumani TOURE
(président de 2002 à 2012)

En 2012, un coup d'Etat à Bamako est fomenté par un groupe de soldats maliens renversant ainsi le président Amadou Toumani Touré quelques mois seulement avant la fin de son mandat et les prochaines élections présidentielles. Le Mali sombre dans le chaos, tandis que le pouvoir central est géré par l'armée et à sa tête le capitaine Amadou Haya Sanogo. Par ailleurs, les groupes terroristes présents au Nord-Mali (MUJAO, AQMI et Ançar dine) sèment la terreur, pratiquent la charia et l'armée malienne est complètement malmenée.

Histoire

Groupes présents au Nord Mali

- Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA : rebelles touaregs)
- Ançar Dine (groupe terroriste islamiste qui entend imposer la charia au Mali)
- Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI également groupe terroriste)
- Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique (MUJAO également groupe terroriste)

Le 12 avril **2012**, Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée Nationale du Mali prend les fonctions de Président de la République par intérim. Il assure tant bien que mal la fonction présidentielle, mais peine à rétablir la situation. Des manifestations se multiplient, des combats éclatent à Bamako au sein de l'armée entre bérets rouges et verts. Le pays est sous tension, le 21 mai 2012, le président Traoré est agressé par des manifestants en colère.



Dioncounda TRAORE
(président par intérim de 2012 à 2013)

Avec l'avancée fulgurante des groupes terroristes vers la capitale Bamako et au vu de l'urgence des événements, la France intervient le 11 janvier 2013 pour stopper la progression des groupes terroristes armés et combattre au côté des forces maliennes. Le 12 janvier **2013**, le pays déclare l'état d'urgence. D'autres pays sont également engagés militairement au Mali.

Le Mali a depuis réussi à organiser les élections présidentielles sur l'ensemble du territoire malgré les menaces terroristes. En septembre 2013, **Ibrahim Boubacar Keita** est élu président de la République du Mali. Le Mali est aujourd'hui plongé dans un conflit armé au nord. Le pays, dont la situation s'est davantage détériorée, essaie de se reconstruire avec le soutien de la communauté internationale.



Ibrahim Boubacar KEITA (président depuis 2013)

Contacts pratiques et outils pédagogiques



**Des outils pour communiquer et vous
informer**

Votre contact chez Solidarité Laïque
ccoupez@solidarite-laique.org

**Sur www.uncahier-uncrayon.org, toute
l'actualité sur l'opération, partage
d'expériences, informations et outils
pédagogiques en ligne.**

**Sur www.educationpourtous.org,
des infos sur la situation de l'éducation
en France et dans le monde, des chiffres,
des témoignages et des analyses**

**Sur Solidarite-laique.org, toutes les
infos utiles sur la solidarité, la lutte contre
les exclusions, l'éducation de toutes et de
tous, et
aussi des idées pour se mobiliser.**

2015

Réalisation :

Carole Coupez, Christène Milenzi

Remerciements :

RASDEC, nos partenaires maliens, FSU, SNUIPP, Michel Debon

Crédits photos : Un – Marco Domino - www.unmultimedia.org/photo

Tout droits réservés – Solidarité Laïque.

Association reconnue d'utilité publique,

Agréée association complémentaire de l'école par le Ministère de l'éducation Nationale
La Rentrée Solidaire « Un cahier, Un crayon » bénéficie du soutien de nombreuses organisations
membres de Solidarité Laïque : associations, coopératives, fondations, mutuelles, syndicats